



vaccination des collégiens

publié le 26/08/2021

Messages aux parents d'élèves

Mesdames, Messieurs,

1) Dans le cadre de la stratégie vaccinale nationale, une campagne de vaccination auprès des élèves âgés de 12 ans et plus, débutera assez vite dès septembre.

Vous voudrez bien prendre connaissance du courrier d'information ci-joint et celui précisant les modalités de la vaccination.

2) Pour les élèves de 12 à moins de 16 ans, une autorisation parentale est obligatoire. Retour ligne automatique
La signature de l'un des 2 parents suffit.

3) Si vous souhaitez que votre enfant soit vacciné, nous vous remercions d'envoyer dès maintenant le document intitulé "autorisation-questionnaire vaccination" ci-joint. Retour ligne automatique
Si vous envoyez le document par mèl, merci de l'adresser à ce.0861072y@ac-poitiers.fr avec en objet de votre message le titre "vaccination".

En vous remerciant par avance.

Le chef d'établissement Retour ligne automatique

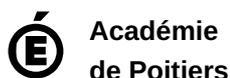
T. BOCQUILLON

Documents joints

 [autorisation-questionnaire_vaccination-2](#) (PDF de 187 ko)

 [annexe_1_-_86_documents_necessaires_a_la_vaccination_des_eleves-2](#) (PDF de 2.2 Mo)

 [20210823_courrier_information_parents_vaccination-2](#) (PDF de 100.3 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.